

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully- les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 26.10.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Etai~~ent~~ présents** : Tous les membres en exercice (33)

**Personnes excusées a~~nt~~ donné procuration** : Madame Nathalie BLANQUET a donné procuration à Monsieur Pascal FOUQUART, Madame Delphine LEMETTRE a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Franck COUSIN a donné procuration à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Rudy RAGUENET a donné procuration à Monsieur Jérémy ROBILLART, Madame Caroline MELONI a donné procuration à Monsieur Frédéric LOMBART.

**Absents** : Madame Daisy SCALISE, Monsieur Michel DUEZ.

**Secrétaire de séance** : Madame Florence CHAUMORCEL

**Rapporteur :**  
Maryse BACCIONI

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION « TOURNEVIS & TASSE DE THÉ – REPAIR CAFÉ BULLY-LES-MINES »**

Conformément à sa politique de Cohésion Urbaine et Sociale et d'Éducation Populaire,  
Conformément à sa politique en matière d'Écologie et d'Economie Sociale et Solidaire,

La municipalité a souhaité s'engager pour impulser et accompagner un projet écologique, solidaire et vecteur de lien social : la création d'un Repair Café citoyen pensé par et pour les habitants avec l'appui facilitateur de la ville.

Ce Repair Café aura pour vocation d'être un endroit accueillant où chacun pourra apporter ses objets défectueux pour tenter de les remettre en état de marche gratuitement et apprendre à les réparer avec l'aide de bénévoles. Seul l'achat éventuel de pièces de remplacement sera à la charge des utilisateurs. Ces derniers pourront également déguster une boisson et une pâtisserie lors de la session de réparation, dans un esprit de partage et de convivialité.

Afin d'assurer de bonnes conditions de coopération et de communication avec la municipalité, les statuts de l'association « Tournevis & tasse de thé – Repair Café Bully-les-Mines » prévoient que 4 places d'administrateurs soient réservées à des personnes désignées par délibération du Conseil Municipal de la ville de Bully-les-Mines. Les administrateurs nommés par la commune exerceront un mandat de 3 ans concordant avec celui des autres administrateurs.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de désigner les représentant-e-s au Conseil d'Administration de l'association « Tournevis & tasse de thé – Repair Café Bully-les-Mines » :

- Mme Maryse BACCIONI
- M. Pascal FOUQUART
- Mme Claudine MOUTOIR
- Mme Catherine DAMBRINE

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la désignation des personnes susnommées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

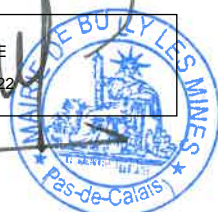
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 17 Novembre 2022

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFO RMB

Accusé de réception en préfecture  
062-216201863-20221108-2022-097-DE  
Date de télétransmission : 15/11/2022  
Date de réception préfecture : 15/11/2022

Le Maire  
François LEMAIRE.



La secrétaire de Séance,  
Florence CHAUMORCEL.